



Coordonnées des Centres d'action sociale Ville de Paris et des services centraux

1^{er} arrondissement

4, place du Louvre
☎ 01 44 50 76 00
Ou 01 44 50 76 13

7^e arrondissement

116, rue de Grenelle
☎ 01 53 58 77 16
Ou 01 53 58 77 03

2^e arrondissement

11, rue Dussoubs
☎ 01 44 82 76 10
Ou 01 44 82 76 31

8^e arrondissement

3, rue de Lisbonne
☎ 01 44 90 76 00
Ou 01 44 90 76 03

3^e arrondissement

2, rue Eugène Spuller
☎ 01 53 01 76 40
Ou 01 53 01 76 17

9^e arrondissement

6, rue Drouot
☎ 01 71 37 73 00
Ou 01 71 37 73 17

4^e arrondissement

2, place Baudoyer
☎ 01 44 54 76 50
Ou 01 44 54 76 23

10^e arrondissement

23 bis, rue Bichat
☎ 01 53 19 26 26
Ou 01 53 19 26 02

5^e arrondissement

21, place du Panthéon
☎ 01 56 81 73 56
Ou 01 56 81 73 28

11^e arrondissement

130, avenue Ledru-Rollin
☎ 01 53 36 51 00
Ou 01 53 36 51 12

6^e arrondissement

78, rue Bonaparte
☎ 01 40 46 75 55
Ou 01 40 46 75 61

12^e arrondissement

108, avenue Daumesnil
☎ 01 44 68 62 00
Ou 01 44 68 62 77

13^e arrondissement

146, bd de l'Hôpital
☎ 01 44 08 12 70
Ou 01 44 08 12 01

17^e arrondissement

18, rue des Batignolles
☎ 01 44 69 19 50
Ou 01 44 69 19 02

14^e arrondissement

14, rue Brézin
☎ 01 53 90 32 00
Ou 01 53 90 32 84

18^e arrondissement

115 bis, rue Ordener
☎ 01 53 09 10 10
Ou 01 53 09 10 03

15^e arrondissement

3 bis, place
Adolphe Chérioux
☎ 01 56 56 23 15
Ou 01 56 56 23 63

19^e arrondissement

17, rue Meynadier
☎ 01 40 40 82 00
Ou 01 40 40 82 03

16^e arrondissement

71, avenue Henri Martin
☎ 01 40 72 19 06
Ou 01 40 72 18 31

20^e arrondissement

62-66, rue du Surmelin
☎ 01 40 31 35 00
Ou 01 40 31 36 37

Services centraux

5, boulevard Diderot 75012 Paris
Référént bénévole : 01 44 67 18 74

♿ Accessible aux personnes
à mobilité réduite

♿ Procédure d'accueil
des personnes
à mobilité réduite



Le bénévolat au service des Parisiens

Vous souhaitez

- participer activement à l'action sociale de la Ville de Paris
- apporter votre expérience, vos compétences et votre dynamisme
- être utile

Vous voulez

- vous impliquer dans la vie de votre cité

Vous avez

- le sens du contact

Rejoignez l'équipe des bénévoles du Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Vous pourrez,

à votre rythme

- créer du lien social avec les usagers en relation avec les équipes du CASVP
- accompagner et aider l'utilisateur au quotidien
- rendre des visites d'amitié
- participer à des ateliers d'animations au sein des établissements du CASVP
- tenir des permanences d'information sur les aides du CASVP
- ou des permanences d'écrivain public



↑ 10^e anniversaire de l'ESI la Halle Saint-Didier

Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)

est un établissement placé sous l'autorité du maire de Paris

- Il met en œuvre la politique municipale d'action sociale
- Il propose notamment de nombreuses prestations créées par la Ville de Paris pour ses habitants
- Il participe à l'instruction des prestations d'aide sociale légale pour le compte du Département et de l'État
- Il joue un rôle majeur dans l'animation de nombreux dispositifs sociaux parisiens
- Il assure aussi la prise en charge des publics en situation de précarité grâce à ses services sociaux



↑ Restaurant solidaire

- Il gère près de 300 établissements dont
 - **20 Centres d'action sociale Ville de Paris** qui accueillent les habitants de l'arrondissement
 - Des **résidences retraite** pour personnes âgées
 - 101 résidences appartements
 - 23 résidences services
 - 2 résidences relais
 - 17 établissements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)
 - **23 antennes de services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**
 - **1 centre d'accueil de jour** pour personnes âgées
 - **2 centres de santé**
 - **69 clubs seniors**
 - **43 restaurants** pour personnes âgées ou en situation de handicap
 - **9 centres d'hébergement (CHRS et CHU)**
 - **3 permanences sociales d'accueil (PSA)** qui reçoivent le public sans domicile fixe
 - **2 espaces solidarité insertion (ESI)** qui accueillent de manière inconditionnelle des personnes en errance, sans domicile fixe et qui leur offrent un certain nombre de prestations gratuites liées à la vie quotidienne
 - **9 restaurants solidaires** ouverts le soir aux publics en grande précarité.

Pour faire acte de candidature Où s'adresser ?

Votre interlocuteur privilégié : le directeur de la section du Centre d'action sociale Ville de Paris dans l'arrondissement de votre domicile ou le plus proche si vous habitez hors de Paris. Vous pouvez aussi contacter par courriel le Centre d'action sociale de la Ville de Paris à cette adresse casvp-did-sdis@paris.fr.



↑ Réunion de travail de l'Amicale des bénévoles

L'amicale des bénévoles, un espace de convivialité

Cette association permet aux bénévoles qui le souhaitent d'échanger sur leurs expériences de terrain, de créer des relations inter-arrondissements et d'être en contact permanent avec le CASVP. Un bulletin périodique donne des informations pratiques et rend compte des actions en cours ou à venir.